



Charte de l'évaluation - PRIMAIRE

Etre membre de la communauté éducative Saint Joseph,
dans le respect du caractère propre, c'est s'engager.

Les élèves s'engagent à:	Les parents s'engagent à:	L'équipe pédagogique s'engage à:
Respecter son obligation d'assiduité scolaire.	Etre vigilants quant à la justification et la légitimité de l'absence.	Signaler toute dérive.
Faire son travail scolaire.	Contrôler le travail scolaire.	Signaler tout manquement.
Venir avec le matériel indispensable tous les jours.	Vérifier le contenu du cartable et renouveler le matériel si nécessaire.	Signaler tout manquement.
Noter ses devoirs et les effectuer, apprendre régulièrement ses leçons.	Suivre l'évolution des compétences acquises.	Faire des évaluations régulières, variées et planifiées. Préciser les compétences évaluées.
Participer au bon déroulement de la classe.		Valoriser la participation pertinente en classe
Etre en possession de son cahier de liaison.	Vérifier tous les jours le cahier de liaison et signer toutes les informations.	Signaler sur le cahier de liaison, toute remarque et observation (travail et attitude).
S'impliquer dans les apprentissages (écouter, participer, fournir des efforts...)	Accompagner son enfant dans le bon déroulement de sa scolarité. Venir aux réunions parents professeurs et se rendre disponible pour tout rendez-vous.	Accompagner chaque élève dans le bon déroulement de sa scolarité. Se rendre disponible pour recevoir les parents et les élèves.
Avoir une tenue et un comportement à son statut d'élève.	Etre attentifs à la tenue vestimentaire de leur enfant.	Signaler toutes tenues ou comportements inappropriés
Etre ambassadeur de l'école.	Etre partenaires des valeurs de l'école.	Veiller au bien-être de l'élève dans l'école.
Respecter le règlement et la charte de l'école.	Respecter et faire respecter le règlement et la charte de l'école.	Respecter et faire respecter le règlement et la charte de l'école.
Nom et prénom	Nom et prénom	Nom et prénom
Signature	Signature	Signature